



AN 1814.

ÉTAT CIVIL. — MARIAGES.

Mairie de la *garde* — Arrond.<sup>s</sup> de Toulon,  
Département du Var.

PAR NOUS PRÉSIDENT du Tribunal de première instance  
séant à Toulon, arrondissement de Toulon, département du  
Var; le présent registre destiné à recevoir les Actes de Mariages  
dans la commune de *la garde*  
pendant l'an mil huit cent quatorze, a été coté et paraphé par  
premier et dernière feuille, et contient *six* feuilles  
feuilles.

Fait à Toulon, le 28 décembre  
mil huit cent treize.

*J. L. L. L. L.*  
*1814*